

responsabilités en matière de gestion des biens immobiliers.

Un protocole d'entente a été conclu en août 1987 entre le MAE et les Travaux publics, concernant la fourniture de services d'architecte et d'ingénieur pour la gestion des biens immobiliers à l'étranger.

Un autre protocole d'entente concernant les responsabilités en matière de contrat fera l'objet de discussions entre le MAE, TPC et le CT.

Système informatisé de traitement des cas d'immigration (SITCI)

Projet SF 04

Le Ministère a besoin d'un système qui permette d'assurer l'exécution efficace du programme d'immigration à l'étranger et de disposer de l'information nécessaire pour l'administrer.

Hong Kong a été choisi pour servir de lieu d'essai. Le projet pilote a été mis en oeuvre et un rapport de vérification interne a été préparé en juin 1987. Le projet pilote de Hong Kong se poursuit et a permis d'accroître substantiellement l'efficacité de ce bureau. Dans l'évaluation qu'il a effectuée, le Bureau des conseillers en gestion a indiqué que ce système était efficace et pouvait permettre d'épargner des ressources.

Un système semblable devrait être mis en place à Londres cet automne.

Il est proposé d'étendre, au cours de la prochaine année financière, le SITCI à toutes les missions offrant des services d'émission de visas à l'étranger. En janvier 1988, un deuxième SITCI sera en opération à Londres. Le Conseil du Trésor a été saisi d'une proposition pour l'installation, de concert avec COSICS, du SITCI à toutes les missions émettant des visas. L'approbation du projet préliminaire est attendue avant la fin de cette année.